



## Déclaration préalable

### CHSCTD14 covid-19 du 11/05/2021

1 an et 4 mois ont passé depuis le 1<sup>er</sup> cas de covid en France en janvier 2020.

Presque 1 an et 2 mois depuis le 1<sup>er</sup> confinement le 17 mars 2020.

Et pourtant rien n'a changé pour protéger la santé et la sécurité des personnels de l'Education Nationale ni pour améliorer leurs conditions de travail pendant cette pandémie liée au covid-19, ou si peu.

**Tout d'abord la protection de la santé physique et morale des personnels dont vous avez la charge, ainsi que leur sécurité**

---

#### **1<sup>er</sup> point – les masques**

Malgré les demandes incessantes de la FSU pour que les personnels disposent tous de masques chirurgicaux de type 2, et après avoir essuyé les plâtres des masques en tissu toxiques traités aux zéolites d'argent, des masques en tissu blessant aux oreilles parce que trop petits, des masques en tissu irrespirables, le gouvernement persiste avec les masques en tissu.

#### **2<sup>ème</sup> point – les autotests**

Revenant sur les propos d'Olivier VERAN qui affirmait le 17 septembre 2020 qu'« *il ne sert à rien de se tester trop souvent* », le MEN en reconnaît finalement l'utilité et commande des autotests pour ses personnels. On peut ainsi lire dans la FAQ qu'« *à compter du 26 avril [soit l'avant-veille de la reprise des cours en présentiel dans le 1<sup>er</sup> degré / en distanciel dans le 2<sup>nd</sup> degré], des autotests seront déployés au sein des écoles et établissements scolaires au profit des personnels y travaillant (personnels relevant de l'éducation nationale et ATSEM) [...] Les personnels pourront bénéficier de deux tests par semaine, à réaliser à domicile.* ».

Malheureusement, dans le Calvados, si les autotests sont bien arrivés dans le 1<sup>er</sup> degré, les brigades ont été oubliés dans certaines circonscriptions. Quant au 2<sup>nd</sup> degré, si la rentrée en présentiel est programmée le 3 mai depuis plusieurs semaines,

les autotests n'ont commencé à être livrés que le 6 mai et ne le seront définitivement que le 31 mai.

Par ailleurs, on sait que ces autotests sont des tests antigéniques basés sur l'analyse d'une protéine du virus et qu'ils ne sont fiables qu'à 50%, parfois moins, même avec un prélèvement correct.

Encore un effet d'annonce, un élément de communication ?

### **3<sup>ème</sup> point – la vaccination**

Alors que Jean-Michel BLANQUER annonçait sur BFMTV le 3 janvier 2021 « *souhaitable* » la vaccination des enseignants « *au mois de mars au plus tard* » ajoutant « *si on arrive à le faire avant, ce serait bien* », ce n'est que le 15 avril que le gouvernement annonce « *dès le samedi 17 avril, tous les personnels de plus de 55 ans exerçant au contact des élèves en école, collège et lycée (enseignants, AESH, ATSEM) bénéficieront de créneaux dédiés de vaccination, dans les centres de vaccination concernés par ce circuit rapide. Cette solution sera proposée a minima pour les deux prochaines semaines, y compris les week-ends* ». (<https://www.education.gouv.fr/priorite-pour-tous-les-personnels-enseignants-eligibles-la-vaccination-322985>).

Même si on se félicite de ce premier pas vers la vaccination pour les personnels, on ne peut que regretter que ces créneaux de vaccination aient été positionnés sur 5 jours seulement dans le Calvados (17, 18, 21, 23 et 24 avril) au lieu des 2 semaines complètes promises par le gouvernement. On ne peut que regretter également que cette information ait été donnée aussi tard aux personnels, 2 jours avant les créneaux des 23 et 24 avril, et pendant les vacances scolaires, alors que ces derniers consultent leurs mails moins régulièrement. Pour finir, on ne peut que regretter que ce 1<sup>er</sup> pas ne soit pas suivi. Le gouvernement vient en effet d'annoncer la vaccination des + de 50 ans à partir du lundi 10 mai et de tous les adultes à partir de 18 ans avec les doses non utilisées dès mercredi 12 mai, mais plus rien pour les personnels de l'Education Nationale. Le Ministère a encore une fois « communiqué » envers la population. Dans les faits, seuls 13 % des enseignants et un pourcentage plus faible encore d'AESH et d'ATSEM auront éventuellement bénéficié de la possibilité de se faire vacciner. Qu'en est-il des 87 % restants ?

Force est de constater que notre employeur, pourtant responsable de notre santé physique et morale, ne prend même pas les mesures de protection les plus faciles à mettre en œuvre pour nous protéger. Quelle indifférence pour la vie de ses personnels !

### **4<sup>ème</sup> point – le protocole sanitaire de février 2021 encore en vigueur aujourd'hui**

Certes la règle de fermeture d'une classe dès le 1<sup>er</sup> cas positif est un progrès et semble prendre en compte l'apparition des variants brésilien et sud-africain plus contagieux et plus mortels, mais **pourquoi l'enseignant n'est-il jamais considéré**

**comme cas contact d'élèves positifs** au covid-19, notamment en maternelle alors que les personnels travaillent en espace clos au plus près d'élèves nombreux et non masqués ? On sait pourtant que le masque ne protège pas celui qui le porte mais le public qui est face à lui. On sait aussi que les enfants en maternelle ne sont pas à l'abri de la maladie, qu'ils peuvent la développer et la transmettre même s'ils sont le plus souvent asymptomatiques. Que faut-il de plus ?

De même la règle selon laquelle « *dans les écoles, lorsqu'un enseignant absent ne peut, malgré le renforcement des moyens de remplacement, être immédiatement remplacé, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors suspendu dans l'attente de l'arrivée du professeur remplaçant.* » va elle aussi dans le bon sens pour éviter le brassage mais elle reste inachevée. Elle oublie de préciser qui prend en charge les élèves dont l'enseignant est absent, combien de temps, comment... Elle ne parle pas non plus du recrutement de moyens humains en conséquence.

### **5<sup>ème</sup> point - la reprise**

Tout d'abord, que penser de la mise à jour de la FAQ vendredi 23 avril en soirée pour une reprise en présentiel le 26 avril dans le 1<sup>er</sup> degré ? Cela ne fait encore une fois pas preuve d'une grande reconnaissance du métier des enseignants mais plutôt de mépris à leur égard.

Que penser ensuite de la reprise en présentiel le 3 mai dans le 2<sup>nd</sup> degré avec la poursuite du fonctionnement en demi-jauge dans tous les lycées du Calvados et dans certains collèges ayant eu l'autorisation de la Rectrice « *si la configuration des locaux ou les contraintes propres de l'établissement le justifient* » ? Le Ministre a en effet rappelé que la demi-jauge s'appréciait à l'échelle de l'effectif total d'un établissement et non pas d'une classe, ce qui concrètement n'empêche pas la présence de 35 élèves réunis au sein d'une même classe... Encore un effet d'annonce, un élément de communication ?

Enfin, cette reprise n'était-elle pas un peu précipitée ? Si on regarde les chiffres du MEN et qu'on compare les derniers points établis, on passe :

- de 1 118 classes fermées la semaine du 26 avril (semaine de la rentrée) à 4 992 classes fermées la semaine du 3 mai, soit un nombre multiplié par 4,5.
- de 2 067 élèves contaminés à 9 536, soit un nombre multiplié par 4,6. Alors que les taux d'incidence avaient beaucoup baissé durant les vacances, une semaine après la réouverture des écoles celui des 0-9 ans repart à la hausse, et pour les 10-19 ans la baisse est en train de ralentir.
- de 231 personnels positifs à 768 ; le nombre ayant plus que triplé.

Les chiffres sont sans équivoque et mettent une fois encore à mal la confiance des personnels et des usagers envers le gouvernement.

## **Passons maintenant aux conditions de travail.**

---

Lorsque le 31 mars 2021, le Président annonce la fermeture des établissements à compter du 2 avril au soir pour une durée de 3 à 4 semaines, nous avons encore eu droit au maintenant célèbre « *nous sommes prêts !* » de notre Ministre. Eh bien non, encore une fois, rien n'était prêt. Et pour cause : rien n'a été fait pour cela.

Encore une fois, les enseignants n'ont eu que 2 jours pour préparer la semaine suivante en travail à distance. Quelle connaissance de leur métier et quelle reconnaissance de leur travail !

A nouveau ils ont dû assurer la continuité pédagogique sans avoir suivi de formation pour l'enseignement à distance – formations qui auraient pourtant pu être anticipées et prévues entre mars 2020 et la rentrée de septembre 2021.

Les enseignants ont une fois de plus travaillé avec leur équipement informatique personnel, le même que l'an dernier, souvent vétuste, car la prime d'équipement informatique de 150 € a peut-être couvert les frais d'impression des personnels mais il ne leur a assurément pas permis de s'acheter un nouvel ordinateur.

Une nouvelle fois, dès le 26 avril, 1<sup>er</sup> jour de travail à distance pour les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, ces derniers se sont heurtés à l'impossibilité de se connecter à l'ENT « planté » car dépassé. Notre Ministre a encore une fois essayé de cacher l'impréparation de ses services par un nouveau mensonge d'Etat en évoquant des hackers russes. Pathétiquement ridicule.

**Pour conclure**, bien que notre Ministre soit extrêmement occupé à modifier la taille de la médaille et du ruban des palmes académiques et autres sujets d'importance, la FSU renouvelle ses demandes.

- La FSU demande la possibilité pour tous les personnels volontaires de se faire vacciner
- La FSU demande que soit anticipée la rentrée de septembre 2021, en termes de protocole, de formation, d'EPI, de vaccination, de recrutements...